VERS UN PROGRAMME DE MESURE DE L'INNOVATION

Vers un programme de mesure de l'innovation s'appuie sur les cinquante ans d'expérience de l'OCDE dans l'élaboration d'indicateurs et sur l'ambitieuse approche horizontale présentée dans la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation. On y propose cinq grands domaines dans lesquels une action internationale est nécessaire : élaborer des mesures de l'innovation pouvant être liées aux résultats économiques d'ensemble; investir dans une infrastructure statistique de haute qualité et exhaustive pour analyser l'innovation au niveau de l'entreprise ; promouvoir la mesure de l'innovation dans le secteur public et l'évaluation des politiques publiques ; trouver de nouvelles approches interdisciplinaires pour prendre en compte la création et les flux de savoir ; promouvoir la mesure de l'innovation au service d'objectifs sociaux et celle des impacts sociaux de l'innovation. Ces cinq domaines d'action clés, s'ils sont adoptés, constitueraient l'assise d'un programme international de mesure à long terme, tourné vers l'avenir. La conception et la mise en œuvre du cadre de mesure et de ses composants demandent du temps. Elles demandent des efforts de la part des statisticiens mais les décideurs politiques doivent également s'engager à définir les besoins des utilisateurs et les chercheurs à utiliser les données, analyser les retombées et contribuer à l'élaboration des infrastructures de données et des indicateurs les mieux adaptés. Cela nécessite également l'engagement des organismes, des entreprises, des universités et du secteur public, car le système statistique ne peut collecter que ce qu'il est possible de mesurer au sein des organismes.

Mesurer l'innovation : Perspectives à venir

La publication *Mesurer l'innovation : Un nouveau regard* propose de nouvelles mesures ainsi qu'un nouveau regard sur les indicateurs classiques. Il se fonde sur les cinquante ans d'expérience de l'OCDE dans l'élaboration d'indicateurs, pour tenter de rendre compte avec précision de la diversité des acteurs et processus intervenant dans l'innovation ainsi que des liens qui existent entre eux. Il s'inscrit dans le prolongement du programme de mesure *Blue Sky* sur les indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation (voir encadré 1) et intègre des mesures de l'éducation, de l'entrepreneuriat, des performances économiques, environnementales et sociales, ainsi que les conditions-cadres qui favorisent ou entravent l'innovation. L'objectif est ici de refléter l'approche horizontale de la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation.

La tâche est ardue. Par exemple, est-ce que l'éducation élémentaire intervient dans les aptitudes des futurs innovateurs ? Dans l'affirmative, comment mesurer l'efficacité de cette éducation à cet égard ? Quel indicateur nous permettrait de cerner l'éventail d'aptitudes nécessaires aux innovateurs ? Est-il en fait possible de définir ces aptitudes ? Comment l'innovation est-elle liée à l'entrepreneuriat et comment définir cette relation ? L'entrepreneuriat est déjà difficile à mesurer, mais toute activité d'entreprise ne consiste pas à lancer de nouvelles idées sur le marché. Il peut s'agir par exemple d'ouvrir un nouveau point de vente ou de décider de devenir journaliste pigiste.

L'innovation s'inscrit clairement dans une stratégie d'entreprise qui repose sur la transformation d'idées en valeur. Elle se traduit en général par l'amélioration de biens, de services ou de processus. Elle soutient la croissance. Mais d'autres formes d'innovation répondent à des enjeux plus larges. Par exemple, pour encourager la recherche interdisciplinaire, qui est souvent considérée comme une source de progrès décisifs, il faut développer des réseaux de chercheurs entre les disciplines et entre les pays. Comment la création de nouvelles connaissances par différents acteurs travaillant en des endroits différents bénéficie-t-elle à l'innovation ? Qui en répartit les retombées ? Comment peut-on mesurer les mécanismes de transmission de nouvelles connaissances ainsi que leur impact sur le développement économique ? Enfin, l'innovation est certes un moteur de la croissance et contribue à relever les défis planétaires, mais elle a également des incidences sur la société. Qu'est-ce qu'un rythme d'innovation soutenu implique sur le plan de la demande de main-d'œuvre et de qualifications ? Quels effets a-t-il sur le lieu de travail, sur les collectivités et les habitudes sociales ? En résumé, le cadre de mesure actuel, qui est centré sur le rôle de l'innovation dans les performances économiques, ne permet pas de rendre compte de l'impact social de l'innovation. Cela soulève d'importantes questions et appelle une réflexion renouvelée sur les éléments d'un cadre approprié de mesure de l'innovation.

À court terme, la difficulté consiste à rendre les systèmes statistiques plus souples et plus réactifs à l'apparition de concepts nouveaux et en mutation rapide. Pour ce faire, on peut par exemple tester des comptes satellites, ajouter des questions aux enquêtes ou des modules thématiques aux programmes d'enquête principaux toutes les *n* années. Des approches expérimentales et souples peuvent progresser à leur propre rythme selon les priorités et les ressources des pays. Une bonne coordination est donc nécessaire pour éviter l'éparpillement géographique des travaux de recherche sur le long terme et pour s'assurer que les résultats des expériences réussies dans quelques pays sont repris par la communauté internationale. À plus long terme, la tâche qui incombe à la communauté statistique consiste à repenser les enquêtes pour prendre en compte l'unité pertinente d'analyse de l'innovation. Pour répondre à des questions concernant la recherche fondamentale, faut-il recueillir des données auprès de laboratoires de recherche ? S'agissant de l'activité innovante, est-ce que le groupe d'entreprises constitue une unité d'analyse plus pertinente que l'entreprise seule ? Les enquêtes sur l'innovation devraient-elles retenir comme unité d'analyse l'établissement, de façon à nous renseigner sur la diffusion de nouvelles technologies de procédé ? Une autre tâche consistera à restructurer les collectes de façon à maximiser les possibilités de couplage de données pour la recherche et l'analyse. Cela suppose également que l'on trouve les moyens de fournir aux chercheurs un accès aux microdonnées tout en obéissant aux impératifs de confidentialité.

L'élaboration et la mise en œuvre du cadre de mesure envisagé ne peuvent être que graduelles et ne doivent pas être le fait des seuls statisticiens. Les décideurs politiques devront définir les besoins des usagers, tandis que les chercheurs devront utiliser les données, analyser les impacts et contribuer à l'élaboration de mesures et d'infrastructures de données appropriées. La participation des organisations, entreprises, universités et du secteur public est indispensable car le système statistique ne peut recueillir que ce qui peut être mesuré à l'intérieur des organisations.

Encadré 1 • **Messages clés issus du Forum « *Blue Sky* » de l'OCDE**

1. La recherche sur l'innovation au sens large est actuellement morcelée. Il est nécessaire d'élaborer un cadre général d'analyse et de mieux coordonner les efforts de recherche. L'objectif est de comprendre l'ensemble du processus d'innovation, depuis ses intrants jusqu'à ses impacts économiques et sociaux.
2. Les travaux sur les indicateurs et les études économétriques connexes doivent dépasser les intrants et les activités de l'innovation pour inclure ses résultats et ses impacts.
3. Pour comprendre les processus d'innovation, il faut élaborer de nouvelles méthodes d'analyse, ce qui nécessite un meilleur accès aux données et la possibilité de les coupler, ainsi que l'adoption d'approches interdisciplinaires.
4. La recherche sur l'innovation doit nettement améliorer son utilité pour l'action des pouvoirs publics, afin de devenir une « science » de la politique scientifique.

Source : OCDE (2007), *Science, Technology and Innovation Indicators in a Changing World. Responding to Policy Needs*, Paris.

Les travaux entrepris dans le cadre de la stratégie de l'OCDE pour l'innovation mobilisent la communauté internationale et contribuent à faire progresser la mesure de l'innovation. *Mesurer l'innovation : Un nouveau regard* s'inscrit dans l'étape suivante et propose des indicateurs capables d'aider davantage les décideurs. Cette publication met également en évidence les lacunes du cadre de mesure actuel ainsi que certaines initiatives engagées pour les combler. Des travaux récents permettent de dégager des enseignements et de formuler des recommandations pour améliorer la mesure de l'innovation. On trouvera ci-après des messages et actions clés destinés à faire progresser le programme de mesure pour l'innovation.

Élargir l'innovation au bénéfice de la croissance

L'innovation étant de plus en plus considérée comme un moteur de croissance économique et de changement structurel, on accorde plus d'attention à sa nature, à son rôle et à ses déterminants. L'innovation nécessite des investissements visant à produire des connaissances nouvelles. Elle est le fruit de multiples actifs immatériels complémentaires – non seulement de la R-D mais aussi des logiciels, du capital humain et des nouvelles structures organisationnelles. L'innovation n'est pas un objectif en soi, elle doit être replacée dans le contexte plus large de sa contribution aux résultats économiques d'ensemble. La capacité d'expliquer les écarts de productivité est ce qui motive et éclaire les politiques élaborées par les ministres des finances ou de l'économie.

Action 1
Améliorer la mesure de l'innovation au sens large et de ses liens avec les résultats macroéconomiques

Les enquêtes sur la science, la technologie et l'innovation doivent être repensées pour adopter une vue plus large de l'innovation. Les données d'enquête et les données administratives doivent être harmonisées avec les indicateurs économiques globaux et devenir une partie visible du système des comptes nationaux. L'objectif est de parvenir à montrer le rôle déterminant des politiques des STI dans la croissance économique.

Les entreprises, la communauté statistique et le monde de la recherche sont encouragés à contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

- mesurer et évaluer les actifs immateriels ;
- repenser le cadre de mesure de l'innovation pour définir et hiérarchiser les domaines sur lesquels des enquêtes doivent être menées ou modifiées ;
- harmoniser les données d'enquête et les données administratives avec les agrégats économiques afin de permettre une analyse de la productivité.

Au-delà des cibles et des agrégats : comprendre pourquoi et comment l'entreprise innove

Ces dernières années, il est devenu très courant de cibler les dépenses sur certaines dimensions de l'innovation, par exemple la R-D. Les dépenses de R-D sont bien mesurées, mais il importe de déterminer comment atteindre le niveau ciblé et ce que ce niveau signifie en termes de résultats et de retombées de l'innovation. Les enquêtes sur la R-D peuvent nous renseigner sur certains intrants de l'innovation mais guère sur les résultats des processus à l'œuvre. Elles sont en général plus utiles pour mesurer les activités technologiques, qui constituent seulement un sous-ensemble de ce que l'on englobe dans la notion générale d'innovation et qui sont souvent plus pertinentes pour le secteur manufacturier que pour les services. De même, les données concernant les brevets sont utiles pour comprendre certaines stratégies d'innovation, mais ne permettent pas de mesurer toute l'ampleur des activités innovantes et présentent plusieurs limites bien connues. Les « enquêtes sur l'innovation » ont par conséquent été conçues pour mieux connaître l'innovation dans l'entreprise et formuler des politiques d'innovation efficaces. Elles servent à recueillir de l'information sur les types d'innovation, les raisons d'innover (ou non), la collaboration et les relations entre entreprises ou organismes publics de recherche, ainsi que sur les flux de connaissances, et des données quantitatives sur les chiffres d'affaires attribuables aux innovations de produits et sur les dépenses consacrées à un éventail d'actifs autres que la R-D.

Cependant, savoir par exemple que 60 % des entreprises d'un pays ont introduit une forme ou une autre d'innovation n'aide pas à en comprendre les raisons ou les modalités, ni son impact sur l'économie ou les moyens de l'encourager. Les indicateurs ne devraient pas simplement fournir un niveau, mais nous renseigner sur les facteurs qui ont permis d'atteindre ce niveau. *Mesurer l'innovation : Un nouveau regard* explore le potentiel des données recueillies au niveau de l'entreprise à cet égard. À l'aide de microdonnées tirées d'enquêtes sur l'innovation, cette publication montre que les entreprises peuvent introduire de nouveaux produits sur le marché sans nécessairement mener des activités de R-D, et qu'elles adoptent des stratégies complémentaires. Des termes tels qu'innovation « technologique » ou « non technologique », ou encore innovation « ouverte » sont des simplifications qui peuvent prêter à confusion. La plupart des entreprises innovantes ont recours à la fois à l'innovation de produit et de procédé, mais également à l'innovation de commercialisation ou d'organisation. Elles s'inscrivent dans les conditions et l'infrastructure générales de leur système national d'innovation, qui sont souvent mises en place par des organismes publics. Cette observation vaut pour les entreprises du secteur manufacturier comme pour celles des services. Une nouvelle analyse empirique fondée sur ces données et présentée dans le document *La stratégie de l'OCDE pour l'innovation : Pour prendre une longueur d'avance* montre la corrélation positive qui existe entre différents « modes » (stratégies complémentaires) et les performances économiques. Le chapitre premier présente l'utilisation de certains de ces indicateurs pour mettre en évidence la nature de l'innovation aujourd'hui.

Action 2

Investir dans une infrastructure de données de haute qualité et exhaustive pour mesurer les déterminants et les impacts de l'innovation

La formulation de bonnes politiques doit pouvoir s'appuyer sur une infrastructure de données de haute qualité et exhaustive, y compris au niveau infranational. La base d'une telle infrastructure réside dans un registre du commerce de haute qualité. La capacité de mise en correspondance de différents ensembles de données et d'exploitation du potentiel des archives administratives améliorera la compréhension générale et réduira la charge de travail des déclarants. Par exemple, la capacité de croiser les données d'enquêtes sur l'innovation avec celles d'enquêtes sur les pratiques des entreprises ou sur les TIC, ou encore avec des bases de données sur les dépenses d'équipement, les bénéfices, la valeur ajoutée et l'emploi au niveau de l'entreprise, peut être très bénéfique pour la recherche empirique sur les effets de l'innovation. La charge des personnes répondant aux enquêtes se trouvera en outre allégée si les questions n'ont pas à être répétées dans l'enquête sur l'innovation.

Toutefois, des infrastructures très performantes en matière de données sont inutiles si le milieu scientifique n'y a pas accès. Ce sont les chercheurs qui formulent les questions pertinentes et analysent les données. Des mesures doivent évidemment être prises pour veiller à la confidentialité des données afin de protéger les personnes interrogées et éviter tout conflit d'intérêts réel ou perçu de la part des chercheurs.

Les pouvoirs publics, la communauté statistique et le monde de la recherche sont encouragés à centrer leurs efforts sur les points suivants :

- améliorer les registres des entreprises ;
- explorer le potentiel statistique des fichiers administratifs ;
- mettre en place une infrastructure de données qui permette d'exploiter les liens entre les ensembles de données et dans le temps ;
- améliorer l'infrastructure de données au niveau infranational ;
- améliorer l'accès des chercheurs à cette infrastructure tout en garantissant la confidentialité des données.

Au-delà des acteurs traditionnels de l'innovation : le rôle de l'État

L'État, à travers l'administration centrale, les collectivités locales et divers organismes, fournit des services aux particuliers et aux entreprises. Il fixe également les limites à l'intérieur desquelles s'exprime l'innovation, par la réglementation de l'activité au plan national ainsi que des échanges, et il joue un rôle de premier plan pour encourager l'innovation. Les universités et les entreprises font l'objet d'indicateurs classiques mais les mesures actuelles ne prennent pas pleinement en compte les rôles des particuliers, des consommateurs et des pouvoirs publics dans le processus d'innovation. Plusieurs raisons impérieuses militent en faveur de l'élaboration de mesures et de définitions pour l'innovation dans le secteur public et d'indicateurs des efforts des pouvoirs publics en faveur de l'innovation. Il est nécessaire de prendre en compte l'usage qui est fait des fonds publics pour stimuler l'innovation, faire face à l'augmentation des coûts de services de santé, ou améliorer les résultats scolaires et la qualité de la prestation des services d'éducation et autres services publics.

Action 3

Reconnaître le rôle de l'innovation dans le secteur public et promouvoir sa mesure

Il n'existe pas encore de notions ni de mesures comparables et reconnues à l'échelon international pour étudier l'innovation dans le secteur public. Un cadre de mesure de l'innovation dans ce secteur qui serait analogue, moyennant des différences appropriées, à celui utilisé pour l'innovation dans l'entreprise (OCDE-Eurostat (2005), *Manuel d'Oslo*) permettrait d'aborder les activités et services publics dans une optique nouvelle et de procéder à des comparaisons. Étant donné que la notion de « secteur public » englobe des unités organisationnelles très différentes (par exemple, l'administration publique, le secteur de la santé, celui de l'éducation), il sera peut-être nécessaire d'élaborer de nouvelles notions, telles que l'innovation en éducation, ainsi que des mesures distinctes pour rendre compte des aspects de l'innovation qui concernent le bien-être public.

Les pouvoirs publics, la communauté statistique et les chercheurs sont encouragés à élaborer un cadre de mesure pour l'innovation dans le secteur public, avec les objectifs suivants :

- déterminer dans quelle mesure les notions utilisées dans le cadre de l'innovation dans l'entreprise peuvent être utilisées et adaptées ;
- déterminer si les notions et outils de base demeurent pertinents, compte tenu des spécificités du secteur public, en particulier de sa complexité et de son hétérogénéité ainsi que de ses structures organisationnelles et incitatives ;
- prendre en compte le fait que le secteur public poursuit des objectifs multiples, y compris l'innovation axée sur des objectifs sociaux, qui pourraient nécessiter une réflexion radicalement nouvelle sur la nature et les modalités de l'innovation dans ce contexte.

L'évaluation – le plus souvent des institutions, programmes et instruments, mais englobant depuis peu le « dosage de politiques » ou les systèmes (de financement public) – est essentielle pour améliorer la gouvernance de la science, de la technologie et de l'innovation et pour accroître l'efficacité et l'efficience des politiques en faveur de l'innovation.

De nouvelles mesures sont nécessaires pour étayer la formulation des politiques d'innovation. Le chapitre 4 présente certains indicateurs « expérimentaux » de la combinaison d'aide publique directe et indirecte à la R-D, ainsi que des mesures des modalités du financement public (par exemple, financement institutionnel et financement par projet). Il importe d'améliorer la comparabilité internationale de ces indicateurs et d'élaborer des mesures de l'innovation au sens large (c'est-à-dire allant au-delà de la R-D).

Les pouvoirs publics, le monde de la recherche et la communauté statistique sont encouragés à :

- promouvoir l'élaboration d'indicateurs qui permettent de déterminer la nature, l'orientation et l'intensité des actions des pouvoirs publics en faveur de l'innovation aux niveaux national et régional. Il sera ainsi possible d'étudier les liens qui existent entre eux et les performances en matière d'innovation ainsi que l'utilité pratique des politiques menées dans différents contextes de systèmes d'innovation.

Rendre compte des interactions des connaissances

Le lieu de travail peut constituer un environnement propice aux interactions favorisant l'innovation si une gestion efficace assure la mise en valeur des talents individuels. De nouvelles mesures des besoins en compétences et de la façon dont celles-ci sont valorisées et utilisées sur le lieu de travail sont nécessaires.

La production de nouvelles connaissances est souvent l'aboutissement d'un processus collectif auquel sont associées de nombreuses personnes et organisations, qui doivent communiquer entre elles et se coordonner. Le savoir produit dans un tel cadre complexe mais structuré peut revêtir certains aspects de bien public. Il peut être utile de rendre compte de ces interactions ou « réseaux » dans le cadre de mesure de l'innovation. Les réseaux peuvent être un moyen de développer « l'intelligence collective », et les politiques qui ont pour objectif d'influer sur le rythme et l'orientation de l'innovation doivent en tenir compte. Par exemple, le transfert de technologie entre universités et industries implique une communication bidirectionnelle. Une utilisation « intelligente » et croisée de données bibliométriques, d'informations sur les brevets et d'autres données administratives peut aider à comprendre l'évolution de ces réseaux pluridisciplinaires et transnationaux.

Cependant, si les activités scientifiques et innovantes reposent de plus en plus sur des réseaux d'acteurs dispersés, elles tendent aussi parfois à se regrouper en certains lieux géographiques ou autour de certains établissements (par exemple, une université de premier plan ou un laboratoire de recherche de société multinationale). Pour analyser l'évolution du paysage de la science, de la technologie et de l'innovation, il faudra vraisemblablement définir de nouvelles unités d'analyse, de portée géographique différente.

Enfin, l'évolution rapide des technologies structurantes telles que les technologies de l'information et des communications (TIC), les biotechnologies et les nanotechnologies reposent sur la recherche interdisciplinaire et tendent à s'imposer comme « technologies universelles » se prêtant à des utilisations dans un large éventail d'activités. Un cadre de mesure cohérent à travers les technologies permettrait de comparer leurs effets.

> *Action 4*
>
> ***Promouvoir l'élaboration de nouvelles méthodes statistiques et approches interdisciplinaires pour la collecte de données***

La formulation de politiques en faveur de l'innovation doit prendre en compte les caractéristiques des technologies, individus et lieux géographiques ainsi que les liens et les flux qui existent entre eux. De nouvelles méthodes d'analyse sont nécessaires pour comprendre le comportement innovant, ses déterminants et ses effets au niveau de l'individu, de l'entreprise et de l'organisation.

La communauté statistique et le monde de la recherche devraient envisager les axes de travail suivants :

- élaborer des stratégies interdisciplinaires en matière de collecte de données et définir de nouvelles unités de collecte ;
- améliorer la mesure de l'activité innovante dans des structures d'entreprise, organisations et réseaux complexes ;
- investir dans la mesure des compétences nécessaires dans les lieux de travail innovants ;
- promouvoir la mesure commune des technologies émergentes et structurantes.

Au-delà des objectifs économiques : l'innovation au service d'objectifs sociaux et ses impacts sur la société

L'innovation peut faire partie d'un cadre d'action portant sur des enjeux de société qui dépassent l'innovation au jour le jour en entreprise. Il peut alors être nécessaire de développer l'idée d'une innovation « dictée par l'action publique » permettant également de répondre à des enjeux ou des besoins sociaux. Certaines innovations qui génèrent des recettes pour les entreprises peuvent bien sûr réduire les impacts environnementaux et améliorer le bien-être social, mais le cadre de mesure actuel s'attache au rôle de l'innovation dans les résultats économiques et parvient mal à mesurer les innovations qui contribuent à réaliser des objectifs sociaux, liés par exemple au vieillissement de la population ou au changement climatique.

En outre, le cadre actuel ne couvre pas les retombées sociales de l'innovation. Ainsi, pour analyser les effets des politiques qui favorisent les lieux de travail innovantes, il est nécessaire de mesurer à la fois l'adoption par les entreprises de méthodes novatrices, mais aussi l'incidence de ces méthodes sur les salariés. Cette analyse serait possible en réalisant par exemple des enquêtes bidimensionnelles sur les employeurs et les employés.

Action 5
Promouvoir la mesure de l'innovation au service d'objectifs sociaux et celle des impacts sociaux de l'innovation

Il est important de promouvoir l'élaboration de notions et de mesures de l'innovation qui renseignent sur l'impact de l'innovation sur le bien-être ou sa contribution à la réalisation d'objectifs sociaux.

La communauté statistique et le monde de la recherche sont encouragés à :

- élaborer des concepts et mesures de l'innovation axés sur les besoins sociaux ;
- concevoir des outils de mesure qui mettent en rapport les impacts économiques et sociaux des activités innovantes.

Encadré 2 • **Un programme de mesure de l'innovation : actions clés**

1. Améliorer la mesure de l'innovation au sens large et de ses liens avec les résultats macroéconomiques.

Les enquêtes sur la science, la technologie et l'innovation doivent être repensées pour prendre en compte une notion plus générale de l'innovation et de meilleurs outils de mesure doivent être élaborés pour lier les politiques de la science, de la technologie et de l'innovation à la croissance. Actions clés :

- mesurer et évaluer les actifs immateriels ;
- repenser le cadre de mesure de l'innovation pour définir et hiérarchiser les domaines sur lesquels des enquêtes doivent être menées ou modifiées ;
- harmoniser les résultats d'enquête et les données administratives avec les agrégats économiques.

2. Investir dans une infrastructure de données de haute qualité et exhaustive pour mesurer les déterminants et les impacts de l'innovation.

La formulation de bonnes politiques doit pouvoir s'appuyer sur une infrastructure de données de haute qualité et exhaustive, y compris au niveau infranational. La base d'une telle infrastructure réside dans un registre du commerce de haute qualité. La capacité de mise en correspondance de différents ensembles de données et d'exploitation du potentiel des archives administratives améliorera la compréhension générale et réduira la charge de travail des déclarants. Actions clés :

- améliorer les registres des entreprises ;
- exploiter le potentiel statistique des fichiers administratifs ;
- améliorer l'infrastructure des données au niveau infranational ;
- établir une infrastructure de données qui à la fois établisse des liens entre les données et facilite l'accès des chercheurs à ces données, tout en protégeant la confidentialité des entreprises et des particuliers.

3. Reconnaître le rôle de l'innovation dans le secteur public et promouvoir sa mesure.

Il importe de rendre compte de l'utilisation des deniers publics, de mesurer l'efficacité de la production et de la prestation des politiques et services publics et de maximiser l'utilité et la qualité de la prestation de services publics grâce à l'innovation. Actions clés :

- élaborer un cadre de mesure de l'innovation dans le secteur public pour la prestation des services publics, de santé et d'éducation ;
- concevoir des indicateurs permettant de rendre compte de la nature, de l'orientation et de l'intensité de l'aide publique à l'innovation, aux niveaux national et infranational.

4. Promouvoir l'élaboration de nouvelles méthodes statistiques et approches interdisciplinaires pour la collecte de données.

Il importe dans la conception des politiques d'innovation de prendre en compte les caractéristiques des technologies, des individus et des lieux, de même que leurs synergies et interactions. De nouvelles méthodes d'analyse de caractère pluridisciplinaire sont nécessaires pour comprendre le comportement innovant, ses déterminants et ses impacts au niveau de l'individu, de l'entreprise et de l'organisation. Actions clés :

- élaborer des stratégies interdisciplinaires en matière de collecte de données ainsi que de nouvelles unités de collecte de données ;
- améliorer la mesure de l'activité innovante dans des structures d'entreprise, organisations et réseaux complexes ;
- investir dans la mesure des compétences nécessaires dans les lieux de travail innovants ;
- promouvoir la mesure commune des technologies émergentes et structurantes.

5. Promouvoir la mesure de l'innovation au service d'objectifs sociaux et celle des impacts sociaux de l'innovation.

Le cadre actuel de mesure ne permet pas de mesurer les impacts sociaux de l'innovation. Il faut encourager l'élaboration de moyens de mesure permettant d'évaluer l'impact des innovations sur le bien-être, ou leurs contributions à la réalisation des objectifs sociaux. Actions clés :

- élaborer des mesures de l'innovation axée sur les besoins sociaux ;
- concevoir des outils de mesure qui mettent en rapport les impacts économiques et sociaux des activités innovantes.

Références

OCDE (2007), *Science, Technology and Innovation Indicators in a Changing World. Responding to Policy Needs*, une sélection de documents présentés à l'occasion du Forum Ciel Bleu II en septembre 2006, OCDE, Paris.

OCDE (2010), *La stratégie de l'OCDE pour l'innovation : Pour prendre une longueur d'avance,* OCDE, Paris.

OCDE et Eurostat (2005), *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3ème édition, OCDE, Paris.

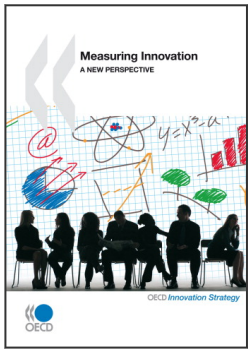

Extrait de :

Measuring Innovation

A New Perspective

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264059474-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Vers un programme de mesure de l'innovation », dans *Measuring Innovation : A New Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264084421-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.